

Le miracle de la tapisserie aux anges

PAR ÉLISABETH ANTOINE-KÖNIG

Le dais de Charles VII sera présenté au musée de Cluny dans l'exposition « Les arts en France sous Charles VII (1422-1461) » (lire p. 100). Retour sur ce fleuron du patrimoine français, acquis en 2010 grâce à la participation des Amis du Louvre.

La découverte du dais de Charles VII en 2010 fut un événement national. Et un des privilèges les plus rares que puisse connaître un conservateur du Louvre (lire *Grande Galerie* n° 13). L'œuvre était totalement inconnue jusqu'à son acquisition – aucune gravure ou reproduction ancienne ne témoigne de son existence. Cette tapisserie du temps de Jeanne d'Arc nous est parvenue d'un château français où elle était miraculeusement conservée, insérée dans des boiseries. D'une beauté à couper le souffle, immédiatement devenue un fleuron du patrimoine français, elle a ouvert des perspectives nouvelles sur la représentation du pouvoir royal en France et sur sa symbolique, autant que sur l'art à l'époque de Charles VII.

Deux anges, vêtus d'une tunique fleurdelisée portée sur leur aube, s'élancent, venus du ciel, tenant une couronne entre les mains. Sur un fond rouge vermillon, ce groupe s'inscrit sous un grand soleil d'or à douze branches dont se détachent soixante rayons semés d'astres à huit branches. Si la couronne sommée de fleurs de lys ainsi que la tunique des anges semée de fleurs de lys d'or sur fond azur indiquent une provenance royale, le soleil d'or sur fond de gueules (rouge) ou « soleil d'or raient » selon les termes de Froissart, en confirme

de manière plus explicite l'origine et permet d'en préciser la datation, puisque cette devise fut utilisée par les rois de France de Charles VI à Charles VIII.

L'œuvre est postérieure au gothique international qui caractérise l'époque de Charles VI, les drapés aux plis cassés des aubes appartiennent déjà au style nouveau qui s'éloigne du gothique international et dont les témoignages nous sont venus des Pays-Bas bourguignons dans les années 1430 avec l'œuvre de Van Eyck.

Une commémoration du sacre

Cette tapisserie aux anges couronnant coïncide en effet, stylistiquement, avec le règne de son fils, Charles VII (1422-1461) qui, dès les débuts de son règne, adopta les soleils d'or sur fond de gueules. Se plaçant sous la protection de saint Michel, il se posa en roi-soleil face aux Anglais et aux Bourguignons lors de sa reconquête du royaume. Au-delà de l'emblématique royale, cette extraordinaire tapisserie semble mettre l'accent spécifiquement sur la cérémonie du sacre et sur sa légitimation divine. Les deux anges sont figurés comme deux acteurs du couronnement dont la tapisserie est une forme de commémoration ; loin d'être des anges héraldiques porteurs d'armoiries,

qui sont généralement figurés debout, ils plongent du ciel vers la terre, en messagers célestes. Cette tapisserie, remettant en scène le sacre, servait donc d'affirmation symbolique du pouvoir du souverain, en désignant l'origine divine de celui-ci. Elle montrait que celui que ses ennemis avaient surnommé « le petit roi de Bourges » était bien l'élu de Dieu, formant comme un écho aux paroles de Jeanne d'Arc après le sacre à Reims en 1429 : « or est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinsiez à Rheims, recevoir votre digne sacre, en montrant que vous estes vray Roy, et celui auquel le royaume doit appartenir ».

À l'occasion de l'entrée du dais de Charles VII au musée, Marc Fumaroli, alors président des Amis du Louvre, avait écrit pour célébrer cette merveilleuse acquisition : « Entre le Paradis abstrait où brillent le Soleil des esprits et ses satellites étoilés et la terre où Charles VII en chair et en os siège sur son trône, deux anges aux couleurs des armes de France tombent littéralement et directement pour poser ensemble au-dessus de la tête royale la couronne de lys. On ne saurait dire de façon plus sublime que le Roi Très Chrétien est "absolutus", ne tenant sa couronne ni du clergé ni de personne mais de Dieu seul. » ■



D'après un patron de Jacob de Litemont
Dais dit de Charles VII
vers 1430-1440, tapisserie, laine et soie
2,92 x 2,95 cm.
Coll. musée du Louvre, Paris.